



Un.e médecin directeur.rice du Service de Santé Étudiante

Informations générales

Référence : DVC-21-07-2025-00788

Direction : Direction de la Vie de Campus - Service : Service Universitaire de Médecine et Prévention de la Santé

Poste ouvert aux : Titulaires ou contractuels de 12 mois

Quotité de travail : 100%

Date de prise de fonction prévisionnelle : septembre 2026

Date limite de candidature 21/06/2026

L'Université de Montpellier Paul-Valéry (UMPV) est une université des Humanités : Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales. Plus de 22 000 étudiants sont inscrits de la licence au doctorat et 240 diplômés en lien avec les besoins socio-économiques y sont préparés.

Héritière de la Faculté des Arts fondée au Moyen Age, l'UMPV poursuit avec dynamisme cette longue tradition académique tout en sachant continuellement se transformer pour s'adapter et répondre aux grandes mutations de nos sociétés.

Université citoyenne et durable, dont le site principal est installé sur un campus arboré de plus de 10 hectares labellisé Patrimoine du XXe siècle, elle est dotée d'équipements pédagogiques exceptionnels, tels le Musée des Moulages classé, le Théâtre La Vignette « scène conventionnée pour l'émergence et la diversité », le Learning center ATRIUM conçu comme un lieu de savoir vivant, modernisant la fonction de bibliothèque universitaire et les services aux étudiants.

Ce site utilise uniquement des cookies strictement nécessaires pour vous fournir la meilleure expérience de navigation possible.
En continuant sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

Contexte du recrutement

La création du service de santé étudiante (SSE) a pour objet de regrouper des professionnels de santé dans une structure adaptée, équipée et accessible à tous pour favoriser la mise en œuvre de la politique de santé étudiante. Dans ce cadre, les personnels du SSE mettent en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence de prévention étudiante, contribuent à favoriser l'accès aux soins de premier recours des étudiants et organisent une veille sanitaire.

Le SSE a pour missions principales d'organiser une protection médicale au bénéfice des étudiants :

- D'effectuer au moins un examen de santé, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiants aux besoins spécifiques ;
- D'impulser et de coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, de jouer un rôle de conseil et de relais avec les partenaires ;
- De contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans l'établissement ;
- D'assurer le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers.

Missions

Missions du poste :

Sous l'autorité de la DGS adjointe Appui en charge de l'appui aux missions qualité de vie sociale, culturelle et de campus, et en lien étroit avec le directeur général des services, la vice-présidente Vie de Campus et l'équipe présidentielle, la mission du médecin directeur est d'agir en faveur de la santé globale et de la socialisation des étudiants pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture. Il favorise ainsi par son expertise la réussite de tous les étudiants.

Le médecin directeur organise, promeut et coordonne la politique universitaire de prévention sanitaire et sociale. Il/elle assure la direction du SSE et en élabore les orientations via le projet de service. Il/elle met en œuvre les missions inscrites dans les textes réglementaires et assure des consultations médicales au sein du service de santé.

Activités principales :

En qualité de directeur ou directrice du SSE (70%) :

Assurer le conseil médical de l'université :

- Participer à la lutte contre les crises sanitaires ;
- Assister l'équipe de direction de l'université lors du conseil du service.

Organiser, promouvoir et coordonner la politique universitaire de prévention sanitaire et sociale en direction des étudiants par le pilotage de projets :

- Coordonner et participer à l'application de la politique de l'Université en matière de santé en faveur des étudiants ;
- Impulser et coordonner les actions d'information et de formation à la prévention auprès des étudiants ainsi que les programmes liés à la prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Participer à la veille réglementaire liée au domaine sanitaire

Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement du service SSE :

- Élaborer le projet de service et le rapport annuel d'activité en identifiant les axes d'améliorations, coordonner et répondre aux enquêtes des différentes tutelles (Ministère, Rectorat...);
- Coordonner les activités des collaborateurs et assurer le contrôle de la gestion administrative et financière du service ;
- Tisser et faire vivre les partenariats indispensables au fonctionnement du service et au maillage territorial nécessaire à la bonne prise en charge des étudiants ;
- Représenter le service auprès des partenaires et institutions régionales voire nationales.

En qualité de médecin (30%)

Mettre en œuvre les missions inscrites dans les textes réglementaires

- Assurer les visites médicales obligatoires en intégrant la dimension médicale, psychologique et sociale ;
- Assurer les consultations médicales (périodiques / urgentes) des étudiants à besoins spécifiques (étudiants étrangers autorisés à séjourner en France, étudiants à risque particulier)
- Accompagner les étudiants en situation précaire et/ou en situation de handicap en proposant des aménagements adaptés.

Mettre en œuvre un plan de prévention et de promotion de la santé étudiante

- Proposer une orientation adaptée en fonction du diagnostic établi vers les partenaires et structures adéquats ;
- Participer à des actions de prévention et de promotion de la santé.

Environnement de travail :

Liens fonctionnels : Vice-présidente de la vie de campus, vice-présidente handicap, vice-président étudiant et ensemble des services de l'Université (centraux, communs, composantes), en particulier les différents services de vie universitaire ainsi que les équipes pédagogiques ; autres membres de l'équipe (personnels administratifs et techniques, médicaux et soignants, psychologues, personnel sur sites délocalisés compris (Béziers))

Liens extérieurs : médecins traitants des étudiants, médecins des services de santé de l'Etat, ARS et CPAM, services de santé des collectivités où résident les étudiants, structures publiques de soins et institutions de santé mentale, réseaux libéraux de santé, acteurs de prévention en santé, autres universités...

Compétences

CONNAISSANCES ET SAVOIRS

- Connaître l'organisation, le fonctionnement de l'enseignement supérieur et ses enjeux,
- Connaissance des axes de médecine préventive et de promotion de la santé en direction de la population étudiante ;
- Connaissance des dispositifs et des acteurs territoriaux de santé ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Expérience en santé publique
- Maîtrise des techniques de management.

SAVOIR FAIRE OPÉRATIONNELS

- Savoir animer un réseau
- Savoir manager une équipe
- Savoir piloter un projet
- Savoir initier et conduire des partenariats
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Savoir planifier, rendre compte et piloter avec des indicateurs

SAVOIR ÊTRE

- Capacité à fédérer
- Sens du dialogue
- Autonomie
- Créativité, sens de l'innovation
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Capacité à représenter l'établissement

Formations et/ou expérience professionnelle souhaitables

Expérience dans un service de santé dans un établissement d'enseignement supérieur.

Expérience dans le domaine de l'encadrement et du pilotage d'un service

Diplôme : Doctorat en médecine, Médecin titulaire d'un diplôme de spécialité en Santé Publique et médecine sociale ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou autre formation reconnue en Santé publique et épidémiologie.

Profession réglementée : Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession de médecin ou avoir obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine.

Expérience professionnelle : Une expérience professionnelle : une expérience dans un poste de direction équivalent ou de responsable d'un établissement sanitaire et/ou social serait appréciée.

Rémunération

A partir de 4152€ brut mensuel

Lieu d'exercice

Campus Site Route de Mende MONTPELLIER

Pièces à joindre au dossier de candidature

CV et lettre de motivation

Pour les titulaires, merci de joindre les comptes-rendus des 2 derniers entretiens professionnels

Ce que l'Université propose :



Avantages sociaux

Prestation interministérielles : chèques vacances, CESU, places en crèche, conventionnement mutuelle

Prestations sociales :

aide aux soins coûteux, aux pratiques sportives, aux vacances, à l'achat d'un véhicule électrique, aides pour les enfants à charge scolarisés, permanences d'une assistance sociale.



Concilier vie personnelle et professionnelle

55 jours de congés par an pour un temps plein
Dispositif de télétravail



Accompagnement

Formation des personnels
Préparation aux concours
Coaching professionnel



Campus dynamique

Un service culturel, un théâtre « La Vignette » scène conventionnée, Musée des moulages
Un cadre de travail privilégié : campus arboré de 10 hectares labellisé Patrimoine du XX^e siècle et Développement durable et responsabilité sociale.
Un grand choix de sport et d'activités sportives, service dédié SUAPS et maison des personnels.

Candidater

Lien vers le site : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat>

Profil de poste à consulter : <https://offres-emplois.univ-montp3.fr/candidat/offre/788>

